



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Info presse - mardi 7 mars 2019

Grand débat national :

Représentées les 11 et 13 mars aux 4 conférences rassemblant à Paris les « corps intermédiaires », la Fondation Nicolas Hulot y défendra le pacte écologique et social

Lundi 11 et mercredi 13 mars, quatre conférences du grand débat national rassembleront à Paris le secteur associatif, les partenaires sociaux et les élus locaux. La première occasion pour les 19 organisations rassemblées autour du Pacte écologique et social, lancé mardi 5 mars, de faire front commun. Chaque organisation ayant la possibilité de valoriser deux mesures par conférence, elles se sont organisées pour pousser un maximum de leurs 66 propositions. Présente aux quatre conférences, la FNH défendra 8 mesures et soutiendra celles de ses partenaires du Pacte écologique et social.

[Pour la conférence sur la transition écologique :](#)

[Lundi 11 mars, au Ministère de la transition écologique et solidaire](#)

[Intervenant FNH : Samuel Leré](#)

Proposition 1 : Faisons du commerce international un levier pour la transition écologique.

La FNH propose de faire du respect des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris une condition sine qua non pour octroyer ou maintenir des avantages commerciaux. Il est donc indispensable d'intégrer une clause qui permette de suspendre tout accord de commerce dès qu'un état dévie de sa trajectoire de baisse d'émissions de gaz à effet de serre. Cela passe par la suspension du CETA (avec le Canada) et du JEFTA (avec le Japon) afin de les renégocier.

Proposition 2 : Soutenons une restauration collective saine et locale.

La restauration collective (3 milliards de repas servis par an) est un levier essentiel pour la transition agricole et alimentaire. Alors que la loi EGALIM fixe 20% de produits bio dès 2022, seuls 2,9% des produits servis le sont actuellement. La FNH demande ainsi le fléchage de 330 millions d'euros par an pendant 3 ans, sous forme de prime à l'investissement aux établissements scolaires et hospitaliers afin de les aider à atteindre ces objectifs vers plus de produits bio, sains, locaux et végétariens.

[Pour la conférence sur la démocratie :](#)

[Lundi 11 mars, au Ministère de la justice](#)

[Intervenant FNH : Kevin Puisieux](#)

Proposition 3 : Faisons de la Constitution française une constitution écologique

Pour faire de la constitution française une constitution écologique, il est nécessaire d'intégrer à l'article 1er de la constitution, le fait que la République garantisse la lutte contre le dérèglement climatique, la protection de la biodiversité, de l'environnement ainsi que le principe de non-régression du droit environnemental.

Proposition 4 : Créons une assemblée citoyenne du futur

Nous proposons de transformer le CESE en une assemblée citoyenne du futur aux pouvoirs renforcés et composée au moins pour la plus grosse partie de citoyens tirés au sort. L'objectif est qu'elle puisse intervenir dans la création de la loi, mais aussi en être à l'initiative, afin de mettre des points d'alerte sur les mesures qui ne prendraient pas en compte le long terme et même saisir le conseil constitutionnel.

[Pour la conférence sur la fiscalité :](#)

[Mercredi 13 mars à Bercy](#)

[Intervenant FNH : Kevin Puisieux](#)

Proposition 5 : Instaurons un Revenu Climat pour accompagner socialement la hausse de la fiscalité carbone sur les carburants et les chauffages polluants.

La fiscalité carbone doit inciter au changement sans mettre en difficulté. Le Revenu Climat, financé et revalorisé au rythme des hausses de la fiscalité doit protéger les ménages qui n'ont pas les moyens de s'adapter aujourd'hui. Les recettes fiscales restantes seraient destinées à renforcer les aides pour isoler les logements ou changer de moyen de transport.

Proposition 6 : Planifions la fin des exemptions et des taux réduits sur la fiscalité des énergies fossiles.

L'atteinte des objectifs de réduction des émissions de CO₂, mais aussi la demande de justice émise ses derniers mois passent par une remise à plat des exceptions en matière de paiement du prix des pollutions. Les secteurs de l'aviation intérieure et du transport de marchandise sur route doivent faire l'objet d'engagements rapides qui concilient visibilité, accompagnement et irréversibilité.

[Pour la conférence sur les services publics :](#)

[Mercredi 13 mars – Direction générale des finances publiques](#)

[Intervenant FNH : Samuel Leré](#)

Proposition 7 : Créons un service public de la rénovation

Pour aider les 12 millions de français en situation de précarité énergétique, nous proposons un service public de la rénovation. Il s'agit de créer un guichet unique pour accompagner tous les citoyens mais aussi d'augmenter les aides publiques à la rénovation énergétique, en particulier via la multiplication par 4 des aides à la rénovation des passoires énergétiques et l'interdiction progressive de la location des passoires énergétiques.

Proposition 8 : Libérer les investissements verts dans le calcul des déficits publics.

Il manque au moins 10 à 20 milliards d'euros d'investissements publics par an pour atteindre les objectifs de rénovation des logements et le financement de transports moins polluants. C'est un problème français et européen. Il est possible et nécessaire de traiter à part les investissements publics verts dans le calcul du déficit en se rapprochant du calcul par amortissement comme cela est la norme dans les entreprises.

[Les 66 propositions sur Pacte écologique et social](#)